



**Département des Politiques d'Aménagements**

Tél : 01.49.75.12.19  
Fax : 01.49.75.39.48  
pascale.strysovsky@adp.fr

**Direction Départementale des Territoires  
de l'OISE**

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et  
de l'Energie

40 rue Jean Racine  
BP20317  
60021 Beauvais cedex

*A l'attention de Estelle HALLAERT*

V/Réf : Lettre du 21 Décembre 2017

N/Réf. : DIA.A.U /SPC/18002

Orly, le 16 JAN. 2018

**Objet : Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des pays d'Oise et d'Halatte  
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération du 27 Juin 2017, la communauté de communes des pays d'Oise et d'Halatte a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) pour les communes de :

Les Ageux, Angicourt, Bazicourt, Beaupaire, Brenouille, Cinqueux, Monceaux, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence, Rhuis, Rieux, Roberval, Sacy-le-Grand, Sacy-le-Petit, Saint-Martin-Longueau, Verneuil-en-Halatte, Villeneuve-sur-Verberie

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à Connaissance".

Je vous informe que ces communes sont situées à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aéroports gérés par notre société.

Jean Tissier  
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne -91200 Athis-Mons